

THAON-LES-VOSGES EA.3

## Les brèves municipales Conseil municipal

### Echanges plus ou moins vifs entre le maire, son opposition et quelques conseillers de sa majorité

Le conseil municipal de Capavain Vosges s'est réuni, salle Roland Etienne de la Rotonde, sous la présidence de Dominique Momon, maire. Si le point principal a été le vote du budget, trois autres sujets ont donné lieu à des échanges plus ou moins vifs entre le maire, son opposition et quelques conseillers de sa majorité. (Lire par ailleurs)

**Création d'un 4ème lac** : Après une longue discussion parfois houleuse, il a approuvé la création d'un 4ème lac sur le site du *Domaine des lacs* (19 pour, 15 contre, 9 abstentions).

**Groupement de commandes** : bien que l'assainissement soit une compétence de la *Communauté d'agglomération d'Épinal* (CAE), il a décidé, d'un commun accord avec celle-ci, de créer un groupement de commandes pour la réalisation des travaux d'élargissement de l'écluse n° 21. (5 abstentions et du fait de son emploi, Emre Demir n'a pas participé au vote).

**Forêt communale** : il s'est opposé à l'encaissement des produits des ventes de bois des forêts communales directement à l'ONF en lieu et place des trésoreries. (Unanimité).

**Élections européennes** : il a, dans le cadre de la campagne des élections européennes, approuvé la gratuité de salle aux

partis politiques pour la tenue de leurs réunions. (Unanimité).

**Taux des taxes 2019** : il a fixé le taux des taxes 2019 : taxe d'habitation : 11,22 % ; taxe sur le foncier bâti : 15,47 % ; taxe sur le foncier non bâti : 24,26 %. Produit fiscal attendu : 2 265 659 euros. (2 abstentions).

**Convention** : il a, pour la surveillance de la baignade au *Domaine des lacs* durant la saison estivale week-end du 29-30 juin, et 6 juillet-1er septembre inclus, approuvé la signature d'une convention avec le Service d'incendie et de secours des Vosges (SDIS 88) : coût : 21 600 euros (120 euros X 3 agents X 60 jours). (Unanimité).

**Contribution** : il a, au titre de sa contribution à des organismes extérieurs, approuvé le versement de 112 860 euros au Syndicat intercommunal des eaux (Thaon/Girmont) et de 48 457 euros, au Syndicat intercommunal scolaire. (2 abstentions).

**Budgets primitif ville** : après un exposé de Dominique Momon, il a voté le budget primitif 2019 ville, lequel s'élève à un total de 14 305 412 euros : section fonctionnement : 9 169 212 euros (7 abstentions), sections investissements : 5 136 200 euros (2 contre et 7 abstentions).

**Budgets primitifs annexes** : il a en-

suite voté le budget forêts, lequel, au total, s'élève à 107 800 euros : section fonctionnement 102 200 euros (unanimité), section investissements : 5 600 euros (unanimité) ; le budget eaux (Thaon) qui, au total, s'élève à 806 820 euros : section fonctionnement : 485 490 euros (5 abstentions), section investissements : 321 330 euros (2 contre et 3 abstentions) ; le budget eaux (Girmont et Oncourt) lequel, au total, s'élève à 212 920 euros : section fonctionnement : 106 970 euros (unanimité), section investissements : 106 970 euros (unanimité).

**Personnel communal** : il a approuvé le tableau des effectifs du personnel communal au 1er janvier tel qu'il a été annexé au budget primitif.

**Questions diverses** : Dominique Momon a apporté des réponses aux questions posées lors du débat d'orientations budgétaires par Olivier Renard et Emre Demir : 42 000 personnes ont fréquenté l'Arche Bernadette en 2018 pour un coup de fonctionnement de 7 euros/heure (29,87 pour la Rotonde). Les rentrées proviennent de la location de ses locaux à l'association *Esprit* et des locations de salles.

## La politique

# Conseil municipal : ambiance !

Si, jusqu'à présent, les réunions de conseil municipal étaient plutôt calmes, il n'en est plus de même depuis un certain temps. En effet, conseillers de l'opposition et quelques-uns de la majorité interviennent fréquemment pour demander éclaircissements et explications, ou tout simplement faire connaître leur position face à tel ou tel point de l'ordre du jour. En fait, rien que de très normal.

Lors du dernier conseil, au cours duquel on a notamment voté le budget primitif et les budgets annexes, trois points ont donné lieu à un débat parfois passionné : l'extension du *Domaine des lacs*, l'étude sur la création d'un parc à thème *Contes et légendes de Lorraine et d'Alsace*, et le choix de la société chargée de construire la résidence pour seniors sur le site de *Port et plage* pour le legs de M. Michel à la commune.

Très longue discussion donc autour de la création d'un quatrième plan d'eau au *Domaine des lacs* par la société *Sagram*, débat dans lequel on a opposé économie et écologie.

Conseillers de l'opposition, Olivier Renard, s'est dit inquiet pour la ressource en eau potable puis Dominique Thomas a redouté un impact défavorable sur la faune et la flore du secteur, des risques géologiques et techniques sur les rives et les divers ouvrages (ponts) mais aussi des nuisances.

Intervenant à leur tour, conseillers de la majorité, Eric Thomas a évoqué les effets mécaniques d'un creusement sur la hauteur d'eau de la Moselle et la nappe phréatique, Emre Demir a souhaité que l'on cesse de tout ramener à l'économie et Pascal Bitsch

a quant à lui déclaré ce quatrième lac ne lui paraissait pas nécessaire. Enfin, Pascal Morin s'est étonné que les associations environnementales dressent toujours des tableaux des plus noirs avant que les projets ne soient réalisés et ne fassent aucune étude d'impact après leur réalisation. Finalement les arguments de Dominique Momon l'ont emporté et le conseil s'est prononcé en faveur du creusement par 19 voix pour, 15 contre et 9 abstentions.

Examinant ensuite la construction d'une résidence seniors sur le *Domaine des lacs*, Eric Thomas, évoquant le passé du constructeur retenu, s'est montré des plus dubitatifs, rejoint en cela par Emre Demir. Pascal Morin, après avoir consulté un site spécialisé, a souhaité rassurer l'assemblée.

Enfin, autre point de discorde, le lancement d'une étude en vue de la réalisation d'un parc à thème, *Contes et légendes de Lorraine et d'Alsace*, sur 20 ha des friches industrielles de la BTT qui en comptent 45 au total. Les arguments de MM Renard, D. Thomas et E. Thomas ont été balayés d'un revers de la main par Dominique Momon : « vous faites des prévisions à 2 balles, moi, je fais confiance à l'État et à ses services, basta ! » a-t-il conclu de façon péremptoire.

On le voit donc, au fur et à mesure que les mois passent et que l'échéance des municipales de 2020 s'approche à grands pas, l'échéance de laquelle personne ne pense (officiellement) mais à bel et bien en tête, le ton monte d'un cran à chaque séance et l'ambiance a bien changé au sein du conseil municipal.

J. La



Samedi 23 Février 2019

ÉPINAL Télévision : Anne-Marie, s'est essayée à Slam sur France 3

**Vosges**  
matin

Samedi 23 février 2019

**LE JOURNAL DE  
ÉPINAL-REMIREMONT**



Photo Da.H.

REMIREMONT

**Papilles en folie  
pour le salon  
des terroirs  
d'ailleurs**

> PAGE 13

# La vie de bateliers sur le canal des Vosges



ÉPINAL

Chaque jour ou presque, des artisans-bateliers effectuent sur le canal des Vosges des allers-retours entre Thaon-les-Vosges et Chavelot. Au service des entreprises du BTP. Photo Jean-Charles OLLÉ

> PAGES 2 ET 3

✗





Chaque chargement d'environ 240 tonnes de tout-venant est sorti des péniches en moins d'une demi-heure sur le quai de déchargement de Chavelot avant d'être acheminé sur des tapis jusqu'au site de la Sagram face au Capri.



Bruno Timmerman, dont les origines sont hollandaises, est le représentant de la 4<sup>e</sup> génération de maritimers.



Alice Timmerman est devenue batelière après avoir épousé un « gars de Béthune » aux origines hollandaises.

88A03 - V1

**17**

C'est sur 17 hectares que devrait s'étendre la future gravière de la Sagram près du Domaine des Lacs à Thaon-les-Vosges.

**90**

Chacune des trois péniches pèse 90 tonnes à vide et peut transporter à chaque voyage 240 tonnes de tout-venant.



Archive V.S.

## Questions à ?

**Dominique Momoir**  
Maire de Capavenir, Vosges

### « Les ballastières ont plus d'un intérêt »

La Sagram a déposé une demande pour étendre l'exploitation de ses carrières à Thaon-les-Vosges et Igney. Vous y êtes favorable ?

« Bien sûr. C'est plutôt bon pour l'économie locale, mais c'est aussi et surtout une bonne chose pour l'impact environnemental. L'arrêt de production poserait un problème pour le BTP dans les Vosges, mais, surtout, le système mis en place par la Sagram avec le transport fluvial permet d'éviter un trafic de camions conséquent. C'est écologiquement un bon choix. »

Ce projet pour lequel une enquête

te publique est ouverte est important ?

« On parle là d'une surface de 17 hectares qui serait exploitée durant 12 ans. Selon ce qui est prévu, suivrait une phase de réhabilitation du site en deux ou trois ans. Ce qui signifie que d'ici une quinzaine d'années, le Domaine des Lacs s'agrandirait avec un quatrième plan d'eau qui pourrait être destiné à l'observation de la nature ou la pêche... Rien n'est décidé, mais nous irons de toute façon dans la continuité de programme du Domaine des Lacs. »

Propos recueillis par S.K.

PROLONGATION JUSQU'AU 25 FÉVRIER

# CUISINES EN CHANTIER !

JUSQU'À **-40%** LA POSE + OFFERTE !

RÉGLEZ EN **0%** TAEG FIXE

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

**BUT**

\*voir conditions en magasin

26, rue de la Bazaine - ÉPINAL



ÉPINAL Agglomération

# La Moselle, ressource

**Ayant bénéficié de financements de l'État, la communauté d'agglomération d'Épinal a étudié durant un an les atouts qu'elle pourrait tirer de la Moselle tant sur le plan environnemental que touristique. Une étude riche en découvertes pour les élus des 78 communes.**

**F**aire de l'eau une ressource pour l'aménagement : c'est l'intitulé de l'atelier des territoires qui a permis à la communauté d'agglomération d'Épinal (CAE) de bénéficier, en 2018, d'un financement de 80 000 euros de la part de l'État au même titre que 5 autres collectivités réparties dans l'Hexagone.

Piloté par la CAE, avec le partenariat de différents services de l'État telles la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGLN), la DREAL (direction régionale de l'environnement), la préfecture des Vosges et l'agence de l'eau Rhin-Meuse, cet atelier du territoire a donc confié à trois bureaux d'étude, un état des lieux et une réflexion autour des atouts que représente la Moselle et plus généralement l'eau, pour la collectivité regroupant 78 communes.

Dès avril 2018, les élus mais aussi les ingénieurs des 3 bureaux d'étude ont parcouru les bords de

la Moselle, de Jarménil à Socourt pour prendre conscience des points forts et envisager des aménagements futurs. Des premières impressions corroborées par des journées citoyennes mises sur pied à Épinal et à Bouzey pour recueillir les avis des habitants. L'occasion pour Michel Heinrich, le président de la CAE de rappeler l'objectif de cette opération : créer une prise de conscience et parvenir à des actions concrètes permettant de mieux mobiliser sur tout le territoire. « Inventer un nouveau mode d'habiter, de se déplacer, de développer l'activité et l'emploi, de respecter et de rééquilibrer le système naturel. »

## Une promenade naturelle de 40 km sur la rive droite ?

Lors du séminaire de restitution des travaux menés durant un an, le 28 février dernier, le maire d'Épinal a donc pu présenter, avec les autres élus de la CAE, 6 des 23 actions imaginées par les ingénieurs spécialisés. Outre l'organisation d'une journée de l'eau (voir ci-dessous) mais aussi la signature d'une charte d'engagement, certaines opérations emblématiques ont été mises en lumière.

L'une d'elle, peut-être la plus fédatrice, consisterait notamment à créer une promenade de 40 km le long de la rivière mais sur sa rive droite, la moins industrialisée pour le moment. « Un projet struc-

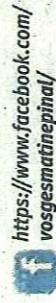
tural et environnemental », indique Christelle Siblot, responsable « tourisme et espaces naturels » à la communauté d'agglomération. Cette promenade, faite de chemins en terre ou sable, serait le pendant de la véloroute longeant le canal de l'Est sur la rive gauche.

« Les bureaux d'étude ont imaginé de nombreuses liaisons, via des passerelles ou des gués inondables, entre les deux rives », précise la technicienne de l'agglomération. Dans la même veine, permettre aux Spinaliens de se promener dans le lit de la Moselle en période d'étiage (quand le niveau d'eau est au plus bas) voire « reminéraliser » le parcours de canoë-kayak du centre-ville, très bétonné, sont d'autres actions envisagées. Des actions que les élus des 78 communes qui composent l'agglomération vont devoir valider ou non dans les années à venir.

Philippe NICOLLE

80

**À l'image de 5 autres territoires français, la communauté d'agglomération d'Épinal a bénéficié d'un financement de 80 000 euros de la part de l'État pour effectuer une étude sur la Moselle.**



<https://www.facebook.com/vosgesmatinepinal/>

<https://www.facebook.com/pages/vosges-matin-remiremont/>

pages/vosges-matin-remiremont/

Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info ?

contactez le

03 29 62 04 03

ou par mail à [vomifirouge@vosgesmatin.fr](mailto:vomifirouge@vosgesmatin.fr)



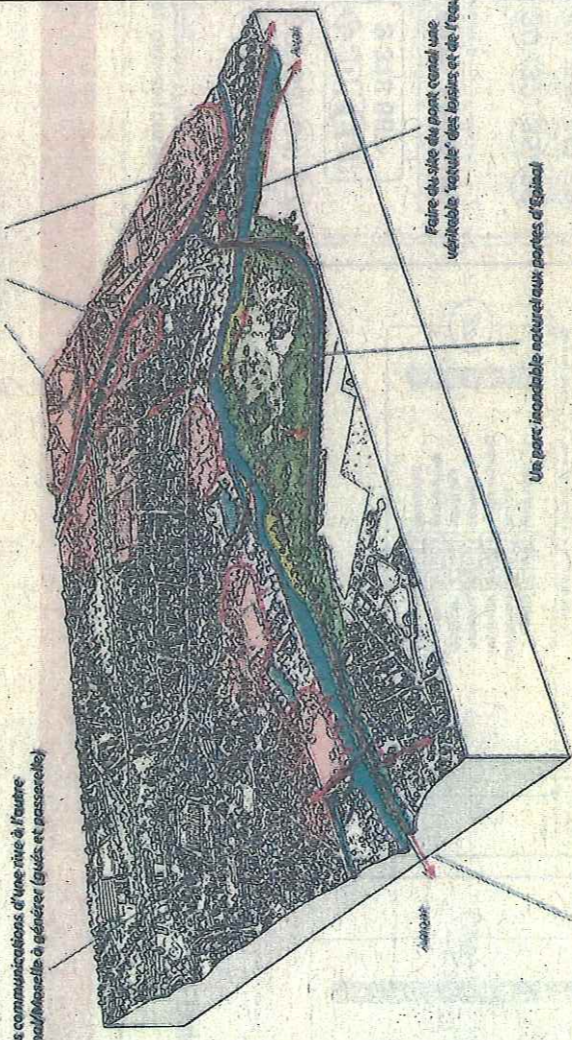
03 29 62 04 03

ou par mail à [vomifirouge@vosgesmatin.fr](mailto:vomifirouge@vosgesmatin.fr)

## 3- Du pont canal au port de plaisance

Un grand port naturel d'agglomération

Des communications d'une rive à l'autre canal/Moselle à générer (gués et passerelles) Filage à sublimer



Des parcelles d'industries tournant le dos à l'eau - dont la mutation à long terme pourrait être envisagée pour habiter au bord de l'eau

Faire du site du pont canal une véritable 'cavité' des loisirs et de l'eau

Un parc inondable naturel aux portes d'Épinal

Une promenade entre canal et Moselle du pont canal au musée de Filage à sublimer

23

**Les bureaux d'étude ayant organisé l'atelier des territoires et compilé les remarques des usagers et des élus, ont élaboré une liste de 23 propositions réparties en trois axes stratégiques. Pour agir sur les aménagements de la Moselle mais aussi sur la communication et enfin sur l'innovation. Comme établir un réseau de baignades naturelles le long de la Moselle.**

L'une des propositions effectuées par les bureaux d'étude. Créer un parc naturel entre Golbey et le port d'Épinal. Avec des passerelles pour passer d'une rive à l'autre. Photo DR/



# en forme d'atout



La Moselle constitue un atout naturel qu'il faut valoriser. Tant au niveau touristique qu'environnemental. Les élus de la communauté d'agglomération en ont pris conscience. Photo VM/ERIC THIEBAUT

## Redonner des espaces de liberté au cours d'eau

Une rivière, ça bouge, ça vit ! Cela a donc besoin d'espace. Logique. Sauf que depuis plus d'un siècle, l'homme a surtout cherché à dompter et à cadrer les cours d'eau. Pour mieux les utiliser ou mieux les contrôler.

Mais tout cela, c'est terminé. Désormais, l'eau est devenue une ressource précieuse. Qu'il faut choyer et préserver. Une des actions majeures préconisées par les trois bureaux d'études ayant piloté l'Atelier des territoires (ADAGE, CAUDEX et l'agence DAC) consiste à redonner des espaces de liberté à la rivière. Deux sites pilotes ont été identifiés. Le premier concerne la boucle

de la Moselle située entre Igney et Vaxoncourt. La seconde concerne les gravières de Socourt. Dans le premier cas, les ingénieurs pensent qu'il est possible, à Igney, de recréer des milieux humides en certains endroits, de redonner aussi une valeur agricole à certaines parcelles voire d'améliorer un espace de baignade en milieu naturel du côté des gravières d'Igney. Un gué naturel et une double passerelle (voie ferrée et canal) pourraient permettre de passer d'Igney rive droite à Vaxoncourt sur la rive gauche.

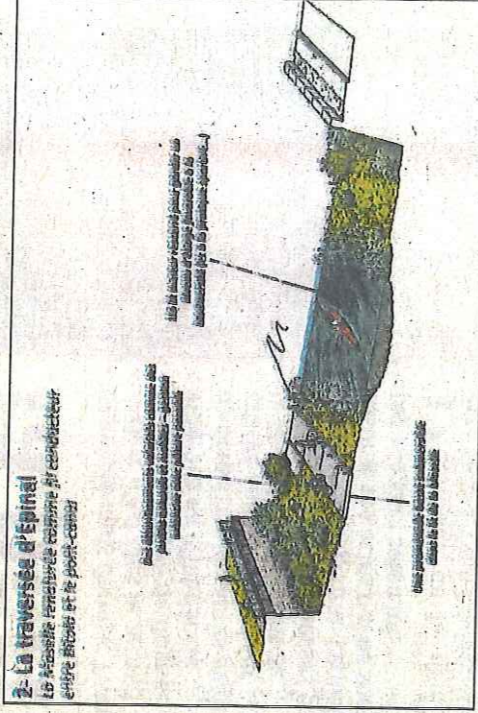
Dans le dossier de Socourt, au sujet duquel les élus de la commune ont commencé à

débattre, l'idée serait aussi de relier la voie vers le côté gauche à la grande promenade de naturelle côté droit. Mais surtout, la commune de Socourt pourrait envisager de laisser la nature combler une partie des étangs pour que la Moselle reprenne un cours moins rectiligne. Et même d'innover en créant la première unité d'aquaponie (culture de plantes et élevage de poissons en simultané) en milieu naturel de France.

Autant d'actions qui auraient un but commun : préserver la ressource en eau potable. Un objectif forcément primordial.

Ph.N.

## Traversée d'Épinal : la rivière en fil conducteur



Le projet imagine créer des zones de promenade submersibles dans le lit majeur de la rivière notamment au centre d'Épinal. Photo DR/CAE

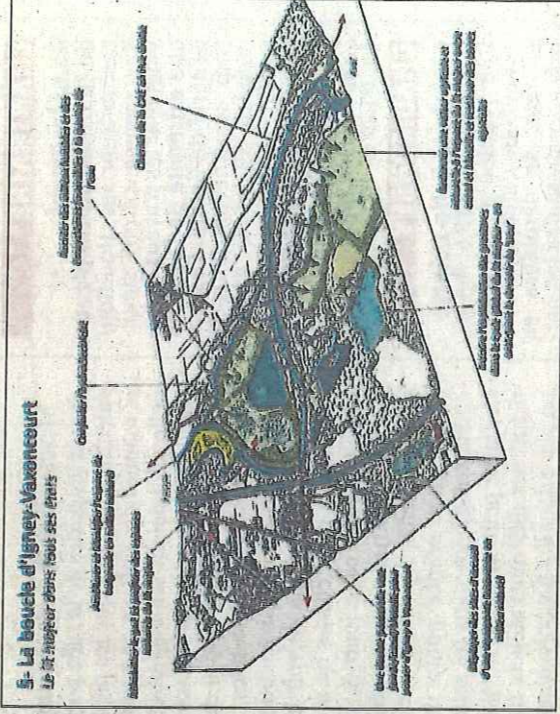
La Moselle est très présente à Épinal. Les nombreux ponts qui l'enjambent en témoignent. La rivière pourrait toutefois être encore plus mise en valeur si les élus de l'agglomération venaient à suivre les recommandations des experts qui ont planché sur le sujet durant un an. L'une de ces recommandations préconise ainsi de créer, sur la rive droite, un parc naturel inondable entre le port d'Épinal et le pont-canal de Golbey. Ce parc valorisant les milieux naturels et préservant la ressource en eau potable, impliquerait également de mettre en valeur le pont-canal, appelé pont de Barbelouze mais aussi le port et le canal de l'Est.

Pour cela, les ingénieurs ont imaginé plusieurs aménagements. Notamment des gués submersibles. Par exemple à hauteur de l'Espace Cours à Épinal. Ou, en période d'étiage, quand le niveau de la Moselle est au plus bas, il serait possible de passer du

quai Barbier, parallèle à la rue d'Alsace, au parc du Cours. Une promenade basse, située dans le lit majeur du cours d'eau, entre le quartier de Bitola au sud, et le port au nord, permettrait aux habitants de déambuler au plus près de la rivière en été, au niveau d'eau le plus bas (voir illustration). Cela amènerait notamment à « renaturer » la rivière en certains endroits du centre-ville.

Et arrivé au port, une passerelle permet de relier la promenade ainsi créée au parvis du musée de l'Image. Pour ensuite continuer sa balade sur le futur cheminement organisé sur la rive droite jusqu'à Socourt, au point le plus nordique du territoire. Et, c'est sur le gâteau, la création de ces espaces naturels, via des jardins mobiles, pourrait même déboucher sur la création de zones de pâturages, où un troupeau intercommunal de moutons pourrait s'épanouir. Ou le retour de la campagne dans la ville !

Ph.N.



En redonnant de la place aux espaces naturels proches de la rivière, celle-ci peut retrouver une certaine liberté. Photo DR/CAE